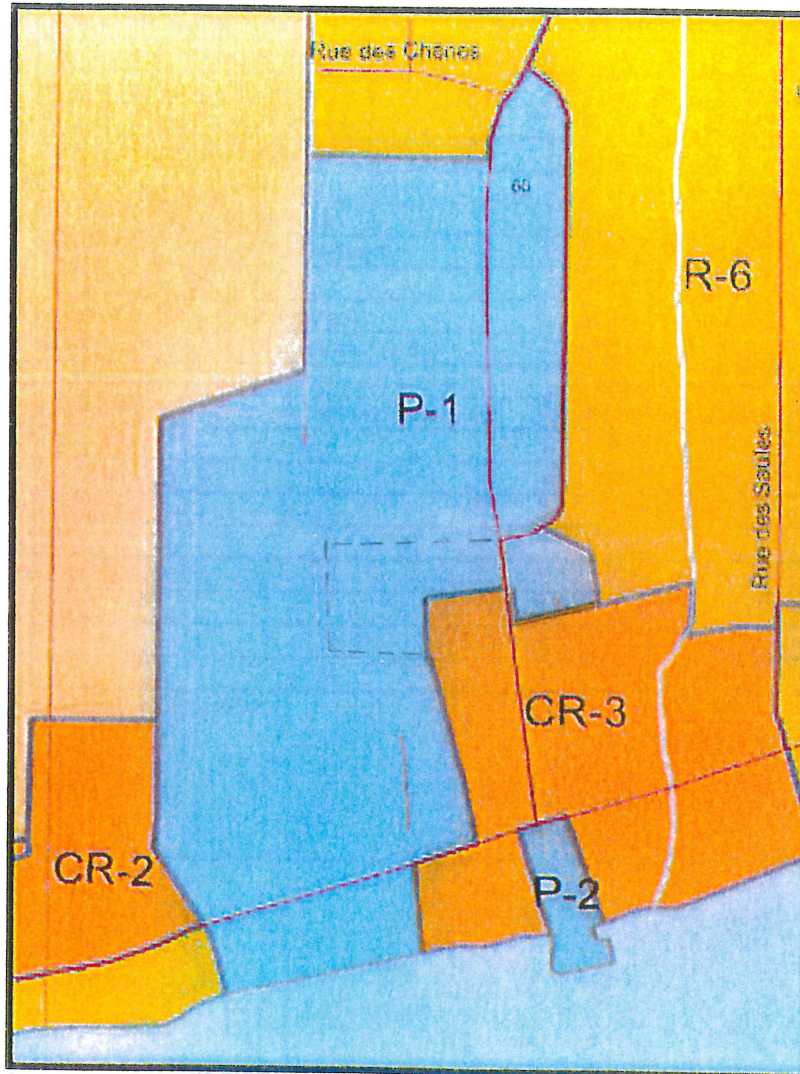




GRILLE DES USAGES						
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone			
			Zone P-1			
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	PA-1 services gouvernementaux	•			
PA-2 santé, éducation		•				
PA-3 centres d'accueil		•				
PA-4 services cult. et communautaires		•				
PA-6 lieux de culte		•				
PB - parcs, équipements récréatifs		•				

GRILLE DES NORMES			Zone P-1
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (mètres)	5
		marge avant d'un terrain d'angle ou transversal	
		marge de recul latérale min. (mètres)	4
		marge de recul arrière min. (mètres)	8
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)	1
		hauteur maximale (étage)	2
		hauteur maximale (mètres)	12
		exhaussement maximal (mètres)	
		façade minimale (mètres)	
		profondeur minimale (mètres)	
		superficie min. au sol (mètres carrés)	60
	RAPPORTS	coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	0,4
		coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire	
	AUTRES NORMES	PIIA	X
		PAE	
DIVERS	AMENDEMENT		
Notes particulières et autres dispositions:			



ZONES P-1 ET CR-3 APRÈS MODIFICATION